



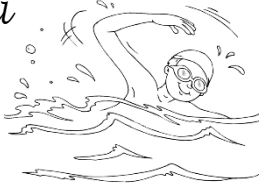
La commune de GERBEVILLER
Et les communes partenaires
invitent :

Les enfants de 6 à 12 ans
A participer à l'opération



Les communes
partenaires :

Essey la Côte
Fraimbois
Franconville
Giriviller
Gerbéviller
Haudonville
Lamath
Magnières
Mattexey
Moriviller
Moyen
Remenoville
Seranville
Vallois
Venezey
Kermaménil



AGIR SPORT

Du 10 février 2025

Au

21 février 2025

Programme à venir :

Atelier créatif (fleurs en papier)

Danse, Danse Africaine

Foot, Hip-Hop, Jeux de société,

Médiathèque,

Randonnée, Piscine, Tennis,

Tennis de table



Les activités et le transport sont gratuits
Renseignements à la Mairie de Gerbéviller au

03.83.42.70.33

Ou par mail : mairie@gerbeviller.fr



AGIR SPORT 2025

COMMUNE DE GERBEVILLER
2 rue Maurice Barrès
54830 GERBEVILLER

Téléphone :
Coordination : 06 16 81 50 35
Secrétariat : 03 83 42 70 33
Mail : mairie@gerbeviller.fr

PROGRAMME DES VACANCES FEVRIER 2025

1^{ère} SEMAINE

DATE PERIODE	LUNDI 10/02	MARDI 11/02	MERCREDI 12/02	JEUDI 13/02	VENDREDI 14/02
MATIN			PISCINE*		
APRES MIDI de 14h15 À 16h15	JEUX DE SOCIETE OU ATELIER CREATIF FLEURS EN PAPIER	HIP-HOP OU RANDO		TENNIS Bus bleu OU DANSE AFRICAINNE	TENNIS Bus orange OU MEDIATHE -QUE®

2^{ème} SEMAINE

DATE PERIODE	LUNDI 17/02	MARDI 18/02	MERCREDI 19/02	JEUDI 20/02	VENDREDI 21/02
MATIN			PISCINE*		
APRES MIDI de 14h15 À 16h15	FOOT OU JEUX DE SOCIETE	FOOT OU JEUX DE SOCIETE		TENNIS DE TABLE OU DANSE AFRICAINNE	TENNIS DE TABLE OU DANSE

(Sans précision apportée : activités accessibles aux 2 bus)

* Short de bain INTERDIT

© HIP HOP : tenue de sport

® Médiathèque : La pêche et les poissons – préparation carnaval

RESPONSABLES ET LIEUX DES ACTIVITES

JEUX DE SOCIETE	Mme BARTHELEMY	MAS ou Salle des fêtes de Gerbéviller	6/12 ans
PISCINE	Mme SAUCEROTTE	Piscine Aqualun' à Lunéville	6/12 ans
RANDO	M. BEAUDOUIN	Derrière l'Église de Gerbéviller	6/12 ans
TENNIS	Mme SENE	Gymnase de Gerbéviller	6/12 ans
FOOT	M. BRIDARD	Gymnase de Gerbeviller	6/12 ans
DANSE AFRICAINE	Mme BOURGEOIS	Salle Sarrassat de Gerbéviller	6/12 ans
DANSE	Mme ZAZAKOWSKI	Salle Sarrassat de Gerbéviller	6/12 ans
MEDIATHEQUE	Mr PICOT	Médiathèque de Gerbeviller	6/12 ans
TENNIS DE TABLE	Mr POTIER	Gymnase de Gerbeviller	6/12 ans
HIP HOP	MR BEN KACEM	Salle Sarrassat de Gerbeviller	6/12 ans
ATELIER FLORALE	Mme LITAIZE	MAS de Gerbeviller	6/12 ans

ITINERAIRES PISCINE

(Arrivée à AQUALUN' - Lunéville à 9H40 et départ à 11H20)

BUS BLEU	HORAIRES	
COMMUNES	ALLER	RETOUR
Seranville	8H45	11H55
Mattexey	8H50	12H00
Magnières	8H55	12H05
Vallois	9H00	12H10
Moyen	9H05	12H15
Gerbéviller (école)	9H10	11H40
Haudonville	9H15	11H45
Gerbéviller (barbé)	9H20	11H50
Gerbéviller (place de la Mortagne)	9H20	11H40
Fraimbois	9H25	11H35

BUS ORANGE	HORAIRES	
COMMUNES	ALLER	RETOUR
Giriviller	8H50	12H10
Essey-la-Côte	8H55	12H05
Venezey	9H00	12H00
Remenoville	9H05	11H55
Moriviller	9H10	11H50
Franconville	9H15	11H45
Lamath	9H20	11H40
Xermaménil	9H25	11H35

ITINERAIRES AUTRES ACTIVITES

BUS BLEU	HORAIRES	
COMMUNES	ALLER	RETOUR
Haudonville	13H25	16H20
Seranville	13H30	16H25
Giriviller	13H35	16H30
Mattexey	13H40	16H35
Magnières	13H45	16H40
Vallois	13H50	16H45
Moyen	13H55	16H50
Fraimbois	14H05	17H00
Gerbéviller	14H10	16H15

BUS ORANGE	HORAIRES	
COMMUNES	ALLER	RETOUR
Essey-la-Côte	13H30	16H30
Venezey	13H35	16H25
Remenoville	13H40	16H20
Moriviller	13H45	16H40
Franconville	13H50	16H45
Lamath	13H55	16H50
Xermaménil	14H00	16H55
Gerbéviller	14H10	16H15

TRES IMPORTANT : les horaires de retour sont donnés à titre indicatif. Cependant, les enfants ne seront pas déposés avant l'heure indiquée.

Tous les participants doivent obligatoirement rester sur le lieu de l'activité, le non-respect de cette règle entraînera l'exclusion. La participation aux activités est entièrement gratuite.

L'autorisation parentale est obligatoire pour pouvoir participer aux activités proposées.

Suite à de très nombreuses reprises des enfants par leurs parents sur les lieux d'activité sans en avertir les accompagnateurs, et pour des impératifs de sécurité, désormais :

- Si votre enfant prend le bus à l'aller, le retour se fera obligatoirement en bus.
- Si vous déposez votre enfant à l'activité, il ne pourra faire le retour en bus.



**AGIR SPORT
FEVRIER 2025**

Mairie de GERBEVILLER
2 rue Maurice Barrés
54830 GERBEVILLER

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION

ACTIVITE CHOISIE :

A remplir complètement et remettre lors de l'activité

Je soussigné (e) (tuteur légal) :

Domicilié (adresse complète) :

Téléphone :

Autorise mon fils, ma fille , NOM :

Prénom : Né (e) le :

à participer aux **ACTIVITES SPORTIVES ET LUDIQUES** organisées pendant les vacances scolaires et autorise la Commune de Gerbéviller à utiliser les photographies et images vidéo représentant mon enfant dans ses divers supports de communication.

Tout enfant ayant effectué le trajet aller en bus devra obligatoirement revenir en bus, et inversement

ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Je déclare que mon enfant est assuré :

A la compagnie d'assurance :

Sous le n° :

En extra -scolaire :

Je certifie que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique d'ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES et fournis obligatoirement un certificat médical à l'appui et autorise l'APPEL MEDICAL en cas d'accident.

Fait àle.....

Signature.



**AGIR SPORT
FEVRIER 2025**

Mairie de GERBEVILLER
2 rue Maurice Barrés
54830 GERBEVILLER

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION

ACTIVITE CHOISIE :

A remplir complètement et remettre lors de l'activité

Je soussigné (e) (tuteur légal) :

Domicilié (adresse complète) :

Téléphone :

Autorise mon fils, ma fille , NOM :

Prénom : Né (e) le :

à participer aux **ACTIVITES SPORTIVES ET LUDIQUES** organisées pendant les vacances scolaires et autorise la Commune de Gerbéviller à utiliser les photographies et images vidéo représentant mon enfant dans ses divers supports de communication.

Tout enfant ayant effectué le trajet aller en bus devra obligatoirement revenir en bus, et inversement

ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Je déclare que mon enfant est assuré :

A la compagnie d'assurance :

Sous le n° :

En extra -scolaire :

Je certifie que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique d'ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES et autorise et fournis obligatoirement un certificat médical à l'appui l'APPEL MEDICAL en cas d'accident.

Fait àle.....

Signature.



AGIR SPORT – FEVRIER 2025

NOTE AUX PARENTS

LA COMMUNE DE GERBEVILLER ET LES COMMUNES ASSOCIEES

- Toutes les activités sont réservées aux **enfants de 6 révolus à 12 ans**.
- **Les activités ainsi que le transport, sont entièrement gratuits.**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette session, nous vous rappelons que :

Les enfants doivent se tenir correctement pendant les trajets et les activités. En cas de détérioration de matériel, de comportements dangereux, de propos désobligeants envers les autres enfants ou les encadrants et de non-respect à l'article 8 du règlement Agir Sport, l'exclusion pourra être prononcée.

- **Les enfants ne sont pas accompagnés à la descente du bus** : l'accompagnement des enfants n'est assuré que lors du transport et des activités. **La commune se dégage de toute responsabilité en dehors du transport et des activités.**
- **Un seul nom d'activité doit apparaître par fiche d'inscription**, vous pouvez cependant inscrire plusieurs de vos enfants sur la même fiche s'ils participent à la même activité. Cette fiche est à **remettre obligatoirement** à la montée du bus.
- **Si vous n'avez pas assez de bulletins d'inscription, vous pouvez en imprimer** via le site internet de la commune de Gerbéviller : www.gerbeviller.fr , en retirer dans votre mairie ou en demander à l'accompagnateur du bus.
- **Tout enfant ayant effectué le trajet aller en bus devra obligatoirement revenir en bus, et de même aucun enfant ne sera autorisé à revenir en bus s'il ne l'a pas pris au départ.**



Pour tous les enfants :

- **Des fiches cartonnées de transport** seront distribuées dans le bus. Elles seront à compléter et à remettre impérativement à l'accompagnateur lors de la deuxième journée de participation.
- **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique sportive ou une copie de licence sportive sera exigé pour la première session.

INFORMATIONS IMPORTANTES !

- **Activité RANDONNEE et JUDO** : tenue adaptée exigée
- **Activité FOOTBALL** : les chaussures à crampons sont interdites
- **Activité PISCINE** : short de bain interdit
- **Activité YOGA** : se munir d'un tapis ou d'un drap de bain pour le sol